



# PRÉSENTATION DES COOPÉRATIONS TERRITORIALES

entre la  
Métropole de Montpellier  
et la Région Occitanie





*Depuis juillet 2020, Montpellier Méditerranée Métropole et la Région Occitanie travaillent main dans la main. Les logiques de concurrence ont laissé place au dialogue pour faire réussir notre territoire. Nous additionnons nos forces pour avancer plus vite et plus loin.*

*Portée par un nouveau souffle, notre Métropole développe des projets ambitieux pour la transition écologique et l'attractivité. La gratuité des transports nous positionne comme une locomotive en France sur les mobilités décarbonées. Dès la rentrée 2021, en cohérence avec la Région, nous permettrons à tous les moins de 18 ans d'en bénéficier, avec l'objectif de rendre du pouvoir d'achat aux familles. A l'instar de notre aide de 500 euros à l'achat d'un vélo électrique, la plus importante au niveau national, cumulable avec l'aide de la Région, du Département et de l'Etat. Avec le projet Med Vallée, Montpellier s'affirmera demain comme un pôle européen de la santé, de l'alimentation et du bien-être en fédérant les énergies innovantes de notre territoire.*

*De la future ligne 5 de tramway à la modernisation du CHU, en passant par le soutien aux Industries culturelles et créatives, c'est une chance pour Montpellier de pouvoir compter sur une Région Occitanie totalement mobilisée pour nos projets. Je remercie sa Présidente Carole Delga de ce soutien constant. Ensemble, nous partageons la conviction que faire réussir Montpellier, c'est faire réussir la Région Occitanie toute entière.*



**Michaël DELAFOSSE,**  
Président de Montpellier Méditerranée Métropole,  
Maire de la Ville de Montpellier.



*« Je crois profondément au potentiel de ce territoire montpelliérain, innovant, dynamique, jeune et attractif. La collaboration que nous entretenons entre la Métropole et la Région est fondée sur une volonté commune, forte et constante : celle de faire grandir ce territoire intelligemment et durablement, au service de ses habitants.*

*En tant que présidente de Région je porte un développement équilibré de tous les territoires, qu'ils soient ruraux ou urbains, en réponse directe aux besoins et attentes des habitants. Pour y parvenir la Région inscrit son action dans un pack, aux côtés des Départements, des Villes, des Intercommunalités, mais également des chambres consulaires, des entreprises...*

*Ce n'est qu'ainsi que peuvent émerger des projets innovants et d'envergure, à l'image de la création du quartier Cambacérès ou de la modernisation du parc des expositions de Montpellier. Mais aussi des projets du quotidien, utiles à tous, tel le développement du Tram et la gratuité des transports régionaux et métropolitains pour les jeunes. Cette collaboration porte déjà ses fruits et c'est avec ambition et détermination que j'entends la poursuivre aux côtés de Michaël Delafosse pour le futur de ce territoire ».*



**Carole DELGA,**  
**Présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée**


# PRÉSENTATION DES COOPÉRATIONS TERRITORIALES ENTRE LA MÉTROPOLE DE MONTPELLIER ET LA RÉGION OCCITANIE

## Sommaire

- 1 – GARANTIR L'EXCELLENCE DES SOINS SUR  
LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN ..... P.5**
- 2 – PRÉSERVER NOS ENTREPRISES ET  
CONSTRUIRE L'ÉCONOMIE DE DEMAIN ..... P.7**
- 3 – PORTER UN PROJET ÉDUCATIF INNOVANT  
ET CRÉATEUR D'EMPLOI ..... P.9**
- 4 – FACILITER LES DÉPLACEMENTS VERTS EN  
DÉVELOPPANT LE RÉSEAU ET EN PROTÉGEANT  
LE POUVOIR D'ACHAT ..... P.10**
- 5 – RELANCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE  
MÉTROPOLITAIN : LOGEMENT, TOURISME,  
CULTURE ET SPORT, TOUS LES LEVIERS SONT  
ACTIONNÉS ! ..... P.12**

## 1 – GARANTIR L'EXCELLENCE DES SOINS SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

Fortement mobilisés pour protéger les habitants du territoire durant cette crise sanitaire, la Région Occitanie, la Ville de Montpellier et la Métropole sont associées pour garantir l'accès aux soins tout en soutenant l'innovation médicale.

- **Assurer la protection des habitants et les accompagner face à la crise sanitaire**, avec la volonté de la Ville de Montpellier d'ouvrir 7j/7 au sein même de son Hôtel de ville un centre de vaccination municipal de grande capacité et facilement accessible, en partenariat avec les services de l'Etat, les collectivités et les associations. 18 000 injections ont été réalisées depuis le 15 avril. Partenaire de ce projet, la Région Occitanie mobilise 30 étudiants dans le cadre de la campagne régionale de jobs solidaires et la mise en œuvre du Transport à domicile pour les soignants et les personnes à mobilité réduite devant se rendre dans les centres de vaccination.
- 
- **Garantir la qualité et l'offre de soins** : le CHU de Montpellier, 7<sup>ème</sup> établissement de France et 3<sup>ème</sup> employeur de la région Occitanie, porte une forte ambition au travers de son Livre Blanc. Un milliard d'euros d'investissement sont prévus. Michaël Delafosse, Président de son Conseil de surveillance, défend cette ambition, avec le concours de la Ville et de la Métropole. Depuis 2016, la Région a mobilisé 34,6 M€ en soutien au CHU de Montpellier et l'accompagnera dans le cadre de la réalisation de son nouveau Livre blanc notamment à travers la reconstruction de l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé.



- **Accompagner l'innovation**, pour développer l'excellence et la renommée du territoire métropolitain en matière de recherche & santé. 3,4 M ont ainsi été investis au total par la Région pour accompagner l'Institut du Cancer de Montpellier (ICM) dont 2,10 M€ à parité par la Métropole et la Région pour soutenir le projet « Sun Fair » qui permet la prise en charge de pathologie pour lesquelles il n'existait pas de solutions satisfaisantes en matière de radiothérapie.

- **Favoriser l'accès aux soins pour tous**, avec le financement d'un pôle autonomie santé à Lattes (1,3 M€ Région et 1M Métropole) de 2500 m<sup>2</sup> destiné à

accompagner les personnes âgées, handicapées ou accidentées et à mener des recherches et expérimentations en faveur de l'autonomie des personnes.

### 800 ans de la Faculté de médecine de Montpellier : un héritage tourné vers l'avenir

La médecine et Montpellier, c'est huit siècles d'histoire ! Outre le fait qu'elle accueille la plus ancienne faculté de médecine d'Europe encore en activité et désormais la plus moderne avec la nouvelle Faculté de Médecine sur le Campus Arnaud de Villeneuve, financée par la Région à hauteur de 45,5M, la Métropole de Montpellier s'est toujours intéressée de près à la santé en l'intégrant dans ses domaines de recherche et d'innovation prioritaires dès les années 1970.

Aujourd'hui le territoire compte un écosystème innovant et bouillonnant dédié à la santé qui bénéficie de l'accompagnement et du soutien de la Métropole. Le Centre Hospitalier Universitaire, les universités, les unités de recherche, le corps médical, les entreprises et les structures d'accompagnement travaillent ensemble pour construire la santé de demain.

## 2 – PRÉSERVER NOS ENTREPRISES ET CONSTRUIRE L'ÉCONOMIE DE DEMAIN

Au-delà du soutien apporté aux entreprises les plus touchées pendant la crise sanitaire, la Région et la Métropole accompagnent ensemble les projets qui font avancer et vivre le territoire, tout en mettant l'accent sur les projets innovants qui permettent de se tourner vers une économie qui anticipe les mutations à venir.

- **Soutenir les entreprises pendant la crise**, avec la mise en place du dispositif L'OCCAL, en partenariat Région / Métropole. A ce jour 227 aides en avance remboursable ou investissement ont ainsi pu être apportées et 982 aides au loyer, pour un montant global de plus de 3 M€ d'aides sur le territoire métropolitain.
- **Accompagner les entreprises dans leurs mutations** avec la création en 2020 de la Cité de l'Économie et des métiers de demain, qui propose aux entreprises de gagner en compétitivité en imaginant les emplois de demain.
- **Développer la filière des Industries Culturelles et Créatives**, représentant environ 2000 emplois sur le territoire métropolitain, avec notamment le financement par la Région d'un projet de recherche et de développement mené par Ubisoft à Montpellier (1,9 M€). La Métropole porte également le projet de Cité Créative sur l'ancien site de l'École d'Application de l'Infanterie (EAI). Avec 35 000 m<sup>2</sup> d'activités tertiaires et commerciales et 2 500 logements sur un parc urbain de 20 hectares, l'enjeu de ce site est d'y accueillir des équipements mutualisés (studios son, motion capture, salle de projection, etc.) pour participer à l'animation et la fédération de la filière ICC sur le territoire. Une pépinière dédiée à l'hébergement et à l'accompagnement des créateurs d'entreprises ICC est également à l'étude.



- **Agir pour la filière viticole**, touchée récemment par un épisode de gel dévastateur. La Région a ainsi débloqué une enveloppe de 5 M€ pour leur venir en aide. La Métropole apportera son soutien financier, en complémentarité avec la Région, l'Etat et le Département de l'Hérault. Elle souhaite également s'engager dans la valorisation de la filière viticole et devenir un pôle de référence en la matière au sein de la région.



### Med Vallée, nouvelle locomotive économique

Le projet Med Vallée, porté par la Métropole, ambitionne de créer **un pôle de classe européenne en matière de santé, d'environnement, d'alimentation et de bien-être**. À la clé, par exemple, la conception de nouvelles solutions et d'innovations dans le diagnostic médical, la qualité de l'air, l'agroécologie... Autant de domaines dans lesquels les acteurs de la métropole excellent : une reconnaissance mondiale dans le domaine de la médecine, le campus Agropolis International, l'Université de Montpellier et un tissu d'entreprises et de laboratoires de recherche performants. Il fédérera les acteurs et contribuera à faire naître des initiatives créatrices d'activités et d'emplois, d'attirer des talents et des entreprises sur notre territoire.

Les premiers projets sont en cours. **Agropolis museum, site à fort potentiel** identifié pour incarner le projet Med Vallée, est acquis en mai 2021 par la Métropole en accord avec la Région Occitanie et l'Etat, partenaires du projet. **Le Biopôle à Euromédecine** connaîtra un investissement de 13M€ pour son extension.

La Région soutient par ailleurs à hauteur de 317 000 € l'Université de Montpellier sur Med Vallée pour la création du Groupement pour la Recherche Appliquée Innovante avec les Entreprises « THERXCELL ».

**Un fonds financier partenarial doté de 15M€ renouvelables, abondé à part égales par l'Etat, la Région et la Métropole, sera lancé pour appuyer les projets structurants portés dans le cadre de Med Vallée, avec un premier appel à projets envisagé en 2022.**



### 3 – PORTER UN PROJET ÉDUCATIF INNOVANT ET CRÉATEUR D'EMPLOI

Afin de garantir des conditions d'études optimales sur l'ensemble du territoire métropolitain et proposer des formations innovantes et porteuses d'emploi, la Région et la Métropole agissent main dans la main, avec notamment :

- La mobilisation de **250 M depuis 2016** par la Région pour la **rénovation, la modernisation ou la construction des lycées scolaires du territoire**, avec par exemple la restructuration du lycée Jean Mermoz à Montpellier (12,2 M€), la restructuration de la restauration au lycée Champollion de Lattes (4 M€), ainsi que celle du lycée Joffre de Montpellier (7 M€).
- **Le soutien à l'ouverture de l'école IA** Microsoft à Castelnau-le-Lez qui a dispensé une formation de « Développeur Data IA », ou encore celle de l'école IBM en 2020 qui forme des demandeurs d'emploi au métier de développeur d'application en Intelligence artificielle.
- **L'ouverture des lycées pendant les vacances scolaires estivales dans le cadre des « vacances apprenantes »** afin d'accompagner les publics scolaires les plus touchés par les risques de décrochage tout en leur permettant de réaliser des activités extrascolaires, sportives et culturelles grâce au soutien de la Région.

#### La création du nouveau quartier Cambacérés

Le quartier Cambacérés, situé à côté de la gare Montpellier Sud de France, regroupera des grandes écoles et des entreprises du numériques (Halle Nova, halle de l'innovation) dans le but de faire bouillonner un écosystème en pleine croissance, celui des start-up et des structures fédératrices de l'innovation.

Impliquée dans ce projet, la Région participe à hauteur de 20 M€, notamment pour la relocalisation de la Montpellier Business School et du CFA Sud Formation Occitanie au sein de ce nouveau quartier, qui viendront ainsi rejoindre sur le même site le nouveau siège de la CCI Hérault et l'antenne de la CCIR Occitanie.

Le chantier de la Halle de l'Innovation avance à grands pas avec une **ouverture programmée pour le second semestre 2022**. Cet équipement innovant de 6 500 m<sup>2</sup>, dont la conception architecturale a été confiée au Studio Muoto de Paris, est **financée par Montpellier Méditerranée Métropole à hauteur de 23,2 millions d'euros (dont 1,130 million d'euros par la Région Occitanie et 1,1 million d'euros par l'État dans le cadre du contrat de plan État/Région (CPER))**.

## 4 – FACILITER LES DÉPLACEMENTS VERTS EN DÉVELOPPANT LE RÉSEAU ET EN PROTÉGEANT LE POUVOIR D'ACHAT

La Région Occitanie et la Métropole de Montpellier partagent une même ambition : le développement des moyens de transport doux pour préserver l'environnement. Cela passe à la fois par le renforcement de l'offre de transports mais également par la réduction des prix afin de les rendre accessibles à tous :

- **L'extension du réseau de tramway** pour desservir des équipements structurants et rééquilibrer le territoire, avec la relance de la ligne 5, mise en service à l'horizon 2025, et l'extension de la ligne 1 jusqu'à la gare TGV Sud-de-France en 2024. Ce chantier majeur pour l'attractivité de la Métropole et la préservation de l'environnement bénéficie d'un soutien de 54M de la Région Occitanie.
  - **Renforcement du Pôle d'échange Multimodaux (PEM) de Baillargues** combinant à la fois trains, car liO, bus TaM, local à vélo et 100 places de parking. Les pôles d'échanges sont essentiels pour faciliter les déplacements doux entre le domicile et le lieu de travail, pour les habitants éloignés du centre de Montpellier.
- 
- En 2019, la Région a très fortement **augmenté le nombre de trains liO sur l'axe Nîmes-Montpellier** avec 14 trains supplémentaires par jour, renforçant notamment les dessertes de Baillargues et Montpellier.
  - **La mise en service de 4 lignes de bus à haut niveau de service (BHNS)** entre 2023 et 2025 dans le cadre de la Stratégie Mobilités 2025 de Montpellier Méditerranée Métropole. Avec à la clef un renforcement de l'offre de transports pour les communes de la Métropole et une meilleure complémentarité avec le réseau de transports régional.
  - La bataille menée pour **la poursuite de la ligne TGV de Montpellier à Perpignan** vient de passer une étape déterminante avec l'accord du Premier ministre sur le financement et le lancement de l'enquête publique avant la fin de l'année sur le tronçon Montpellier-Béziers. Cette nouvelle ligne permettra non seulement de rejoindre Béziers puis Perpignan beaucoup plus rapidement à l'horizon 2032 puis 2040, mais également de décupler les trains du quotidien grâce au dédoublement des voies.



- **Les aides métropolitaines et régionales cumulées pour l'acquisition d'un vélo électrique ou d'un vélo classique** permettent désormais jusqu'à 1150 d'économies. Plus de 6000 demandes ont été adressées à Montpellier Méditerranée Métropole pour bénéficier de l'aide de 500. Dans le même esprit, la Région propose une aide à l'acquisition de véhicule électrique grâce à son éco-chèque mobilité, qui a permis à plus de 3380 habitants d'en faire l'acquisition.
- **La tarification des transports** est également un levier important pour développer l'usage des transports collectifs. Pour cette raison, la Métropole de Montpellier et la Région Occitanie agissent pour garantir dès la rentrée 2021, la gratuité des transports scolaires régionaux et des transports métropolitains aux moins de 18 ans, lesquels sont déjà gratuits le week-end pour tous les habitants.
- **Le projet Montpellier Horizon Hydrogène** est soutenu par la Région dans le cadre de l'appel à projet Territoires Hydrogène, avec une aide totale de 4,7M. Une ambition qui prévoit deux grandes vagues de mise en service de 21 bus électriques à hydrogène en 2023 et 30 bus en 2025, associé à la création d'une unité de production et de distribution Hydrogène.

## 5 – RELANCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN : LOGEMENT, TOURISME, CULTURE ET SPORT, TOUS LES LEVIERS SONT ACTIONNÉS !

Montpellier a longtemps été l'une des villes les plus attractives de France, auprès des habitants, mais également des entreprises, des touristes d'affaires et de loisirs. Aujourd'hui, la Métropole de Montpellier et la Région Occitanie s'engagent pour que ce territoire redevienne le lieu des grands événements, de rencontres, de découverte, mais aussi d'une vie apaisée pour tous les habitants.

- La Région Occitanie a lancé sa **politique des Grands Sites** pour valoriser les lieux patrimoniaux régionaux, auprès de ses habitants, mais également renforcer l'attractivité touristique de son territoire. En juillet 2020, la Métropole s'est portée volontaire à la labellisation de son territoire, ce qui a été officiellement confirmé en décembre 2020. La Métropole peut s'enorgueillir du cœur emblématique de Montpellier, des plages de Villeneuve-lès-Maguelone, du site du Méjan à Lattes, des châteaux de Castries, Restinclières, Lavérune, Murviel-les-Montpellier...
- Avec un plan massif de 80 M€ destiné à transformer et moderniser **le parc des expositions de Montpellier**, la Région développe l'attractivité et la promotion de son territoire tout en veillant à conforter sa place dans le milieu événementiel au niveau régional, national et international. Ce plan prévoit l'extension du Hall B2, passant de 3000 à 9000 m<sup>2</sup>. Le parc sera également une vitrine de l'ambition régionale en matière de développement durable en devenant le 1<sup>er</sup> parc des expositions à énergie positive en Europe.



### Montpellier, phare culturel français

Avec leurs festivals de renom, leurs nombreux lieux d'art à la fois classique, contemporain, brut ou photographique, leurs nombreuses galeries, leurs salles de spectacles qu'il s'agisse de salles de concert ou de théâtre, Montpellier et les communes de la métropole disposent de tous les atouts pour retrouver leur place à l'échelle nationale. L'exigence culturelle, imposée par Georges Frêche il y a de nombreuses années, est le guide de l'action métropolitaine. La Région sera aux côtés de la Métropole pour redonner tout son éclat à l'offre culturelle de ce territoire.

- **Le nouveau stade de football au financement 100% privé** apportera à la Métropole montpelliéraine un élément fort de rayonnement à l'échelle nationale et internationale. Le choix de sa localisation sur la ZAC « Ode à la Mer-Acte 1 », en lieu et place du projet « Shopping promenade », a donné son coup d'envoi définitif. Cet équipement phare prendra place au sein d'un quartier innovant tourné vers le sport et les loisirs. L'actuel stade de la Mosson connaîtra une seconde vie, avec une large concertation auprès des habitants et des sportifs, pour en faire un pôle innovant à l'échelle européenne du sport libre et des nouvelles pratiques urbaines.
- Terre de sport, la métropole montpelliéraine peut compter sur le soutien conjoint de la Région et de la Métropole pour développer ses infrastructures. A Montpellier, elles portent **le projet de modernisation et d'extension du skate-park de Grammont**, lui permettant d'être référencé nationalement et internationalement, notamment pour la pratique du BMX freestyle. Il pourra ainsi être utilisé par des instituts de formation tels que le C.R.E.P.S et servira de site d'entraînement dans la perspective des Jeux Olympiques de Paris 2024. A Castelnau-le-Lez, le Palais des Sports bénéficiera également de ce soutien pour le projet porté par la commune de construction d'une nouvelle salle omnisport et de gymnastique. 1,4 M est à ce jour mobilisé par la Région sur ce projet.

### Rénovation urbaine : une mobilisation totale pour rééquilibrer la ville

Montpellier Méditerranée Métropole a adopté la nouvelle convention NPNRU pour les quartiers Mosson et Cévennes. D'un **montant initial de 380 M€**, enrichie par la prise en compte du centre commercial Saint-Paul et une rallonge de 10M pour les copropriétés dégradées – cette convention marque clairement l'engagement métropolitain aux côtés des habitants pour améliorer leur quotidien et rendre ces quartiers plus attractifs d'un point de vue résidentiel et économique.

**La Région Occitanie a fortement accentué son soutien** à l'opération, avec une aide ANRU passée de 3,3 M à 5,3M. Des partenariats sont en cours d'élaboration au travers du contrat territorial et du futur CPER sur des projets majeurs portés par la Métropole : implantation d'une antenne du BIC au sud de la Mosson, création d'un tiers lieu à la place de l'URSSAF, revalorisation du parc de la Mosson, reconversion du stade de football et restructuration du centre commercial Saint-Paul.

**CONTACT PRESSE VILLE ET MÉTROPOLE DE MONTPELLIER**

Julien PEINE  
Tél. 06 88 07 72 42  
j.peine@montpellier3m.fr

**CONTACT PRESSE RÉGION OCCITANIE**

Audrey PORTERON  
Tél. 06 40 37 58 22  
audrey.porteron@laregion.fr

  Twitter : @PresseMTP

newsroom.montpellier3m.fr

